



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-95295>

Département(s) de publication : **13, 83, 84, 30, 34, 26**

Annonce n° **24-95295**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Mairie de Salon de Provence

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21130103100012

**Ville** : Salon de provence

**Code postal** : 13300

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 13, 83, 84, 30, 34, 26

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_Yy0y-fshcT](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_Yy0y-fshcT)

**Identifiant interne de la consultation** : 24170000

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Madame BROUILLET

**Adresse mail du contact** : Service.marches@salon-de-provence.org

**Numéro de téléphone du contact** : +33 0490448935

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses cotraitants (DC1 ou forme libre). Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre pas dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (DC1 ou forme libre)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2, tableau ou forme libre)
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel

d'encadrement pour chacune des trois dernières années (DC2, tableau ou forme libre) Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat (DC2, tableau ou forme libre)

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 18/09/2024 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** La Commune de Salon de Provence

**Critères d'attribution :** Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : Prix des prestations : 70 % Valeur technique et environnementale : 30 %

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** IMPRESSION ET FACONNAGE DU MAGAZINE MUNICIPAL ET SUPPLEMENTS

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 79823000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Le présent accord-cadre concerne des prestations d'impression et de façonnage du journal municipal et d'éventuels suppléments : scannage de supports iconographiques, impression de bons à tirer en couleur, impression, production, livraison.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Salon de provence

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le seuil maximum du montant des commandes pour la durée initiale de l'accord-cadre est de 105 000 euro(s) HT. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois, à compter de la date de notification du contrat. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 24 mois. Prix révisibles annuellement. Aucune forme de groupement n'est imposée. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Le marché sera financé par le budget de la Commune. Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront les échantillons précisés au RC

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 16/08/2024